

Info employés et Info parents – 19 août 2020

Objet : Report et rentrée progressive au secondaire

À tous nos élèves des écoles secondaires,
À tous nos parents d'élèves du secondaire,
À nos employés des écoles secondaires,

Comme vous le savez, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, cette rentrée scolaire de l'automne 2020 sera quelque peu différente des rentrées scolaires habituelles. Des mesures particulières de santé et sécurité, de même que des mesures didactiques et pédagogiques adaptées, devront être mises en place par les équipes-écoles pour le retour des élèves.

Afin de permettre aux enseignantes et enseignants, de retour au travail ce lundi 24 août, après 5 mois d'absence physique, de bien préparer leur enseignement et leur environnement (classe, école) au contexte de cette rentrée en toute sécurité, à la demande des directions des écoles secondaires, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) a décidé de revoir le calendrier scolaire des écoles secondaires. Il faut se rappeler que contrairement aux niveaux préscolaire et primaire, les équipes des écoles secondaires n'ont pas expérimenté le travail en contexte de pandémie en mai et juin dernier.

Ainsi, la rentrée **progressive** des élèves du secondaire **débutera seulement le vendredi 28 août**. Pour les écoles secondaires, le jeudi 27 août deviendra une journée pédagogique qui serait reportée ultérieurement en fonction des besoins de reprises pour tempête. D'ailleurs, le ministre Jean-François Roberge a déclaré que « les journées pédagogiques peuvent être déplacées et servir de tampon en début d'année, si désiré par les directions d'écoles et leurs enseignants. » Notez que le calendrier scolaire des écoles primaires n'est pas modifié.

Rentrée progressive	Vendredi 28 août 2020	Lundi 31 août 2020	Mardi 1 ^{er} septembre
Mitchell-Montcalm Montée Triolet	1 ^{re} secondaire 3 ^e secondaire (Incluant adaptation scolaire et accueil)	2 ^e secondaire 4 ^e et 5 ^e secondaire (Incluant adaptation scolaire et accueil)	Tous les élèves
Internationale du Phare	1 ^{re} et 2 ^e secondaire Classes COM et TC	3 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaire Classes CPC, FPT, FMS et accueil	

Comme mentionné par le ministre de l'Éducation, la fréquentation scolaire redevient obligatoire. Les parents des élèves demeurant à la maison en enseignement à distance devront présenter un billet médical pour attester de leur condition de santé. Un questionnaire en ligne est à compléter à ce sujet d'ici le 23 août à l'adresse <http://bit.ly/frequentationscolaire>.

Mesures pour contrer la propagation de la COVID-19 à l'école et en contexte scolaire	Précisions
Port du couvre-visage ou du masque de procédure afin de couvrir continuellement le nez et la bouche sera requis	-dans les aires publiques intérieures -dans les déplacements et la circulation -jusqu'à ce que l'élève soit assis à son bureau en classe -jusqu'à sa table à la cafétéria pour manger -dans le transport scolaire et dans le transport de la STS
Utilisation de gourdes d'eau	Les gourdes pourront être remplies aux endroits indiqués
Non-utilisation des micro-ondes	Le repas froid ou le thermos devra être utilisé

Nous sommes conscients que cette rentrée bien particulière engendre des modalités exceptionnelles pour vous. Nous vous remercions de la compréhension et de la collaboration dont vous faites preuve.

Lisa Rodrigue
Directrice générale adjointe aux affaires éducatives